



COMPTE-RENDU DU CHSCT DU 15 JUIN 2016

Le Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail s'est réuni après un boycott de la première convocation le 6 juin, dans le contexte de défiance sociale liée au passage en force de la loi "El Khomri". Les représentants de la CGT, de Solidaires Finances et FO avaient alors fait la lecture d'une motion intersyndicale.

Le sujet phare de l'ordre du jour est **la présentation du DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) et du PAP (Plan d'Actions à Programmer) de la DRFiP.**

Pour 2015/2016 le DUERP comporte 3580 lignes de risques, dont plus de 900 Risques Psycho-Sociaux (RPS).

Le groupe de travail DUERP, composé de représentants des organisations syndicales, de la Direction, de cadres de proximité et d'acteurs de prévention s'est réunis 4 journées en janvier et février 2016, afin de procéder à l'analyse de tous ces risques et à la proposition de mesures de prévention. Afin de répondre aux RPS concernant la technicité du travail, il avait été proposé la rédaction, par les services de Direction, de fiches synthétiques destinées à accompagner les agents notamment lors de changements législatifs ou réglementaires. Cette proposition a été rejetée par le Directeur Régional qui estime que cela se fait déjà... chacun appréciera !

Ce qui existe déjà - et nous l'avons dénoncé dès notre déclaration liminaire - ce sont les 3 types d'actions retenues par la DRFiP pour les RPS : rappel de la politique départementale de pilotage par indicateurs réduit au minimum, rôle des chefs de service dans la priorisation des tâches et e-formation. Avec ça, on est sauvés !

Si, la DRFiP se targue de l'importance des moyens mis en œuvre pour pallier les autres types de risques, Solidaires Finances considère que si des problématiques d'usure de fauteuils, d'écrans inadaptés, chauffages en souffrance et locaux délabrés ou non sécurisés apparaissent dans le DUERP, c'est que la DRFiP n'a pas procédé aux maintenances ou aux renouvellements de matériel en temps voulu.

Nous avons donc voté contre ce PAP.

La suppression de la 6ème Brigade de Vérification (BDV) de Lille Fives a enfin été présentée au Comité. Si lors de précédents débats, la DRFiP avait affirmé que cette BDV n'était pas supprimée car elle existait toujours juridiquement, sa disparition est désormais entérinée.

Pour rappel, les agents de la 6ème BDV avaient appris la nouvelle par les organisations syndicales lors des congés de Noël. Cette décision de la DRFiP s'inscrit dans le transfert au national de 50 emplois de vérificateurs vers la DIRCOFI. Dans le même temps, la DGFIP avait fixé l'effectif cible des BDV à 10 agents.

Sur le calendrier et l'annonce de cette opération, le représentant de la DRFiP a concédé : "on l'a appris début décembre et ce n'est pas normal". Il a expliqué le choix de la 6ème BDV par la présence d'autres brigades sur le même site pour redéployer les vérificateurs et par des "soutis de programmation".

Solidaires Finances a rappelé le besoin de soutien humain exprimé par les brigades lors de l'élaboration du DUERP. La mesure, de création d'un échelon de renfort administratif auprès des BDV, proposée lors des groupes de travail DUERP n'a pas été reprise au PAP, n'en déplaie aux conditions de travail !

Les représentants de Solidaires Finances ont voté contre cette opération qui ne renforce pas le contrôle fiscal et est génératrice de risques psycho-sociaux (peur de l'avenir).

Le Service de Contrôle de la Redevance Audiovisuelle est transféré au PCE de Lomme. Il continuera d'assurer la mission pour les professionnels. Pour les particuliers, cette mission est confiée au Pôle National de Toulouse qui procédera au contrôle sur pièces. Solidaires Finances a voté contre pour les mêmes raisons que précédemment.

La DRFiP a également présenté **la mise en place du Pôle de Traitement des Déclarations Rectificatives**.

Ce service provisoire installé dans les locaux de la Direction pour une période d'environ 18 mois est composé de 10 rédacteurs (cadres A), 2 agents chargés des travaux de secrétariat (B) et 1 chef de service prélevés dans les autres services de la DRFiP. Les services d'origine des candidats retenus verront l'affectation d'inspecteurs ALD au 1er septembre. Ces services se débrouilleront d'ici là et aucune compensation n'est prévue pour les contrôleurs. Cherchez l'erreur !

Solidaires Finances a voté contre car ce service est provisoire, ne crée pas d'emplois et ne renforce pas le contrôle.

